



COMMUNIQUÉ **Pour diffusion immédiate**

VENTE DU CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE DE RIVIÈRE-ROUGE

Rivière-Rouge, le 21 janvier 2020 - La Ville de Rivière-Rouge joue un rôle prédominant dans le développement économique de notre Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle et nos responsabilités ne cessent de croître en la matière. Afin de disposer des moyens nécessaires pour être à l'avant-garde du développement qu'un camping peut offrir dans la région, une décision difficile, mais nécessaire a été prise.

En effet, devant l'ampleur des coûts d'investissement versus les revenus engendrés par les activités du Camping Sainte-Véronique, et dans un souci constant de répondre aux exigences de notre clientèle, des règlements gouvernementaux et suivant l'analyse des résultats obtenus depuis 2015 en ce qui a trait aux revenus et dépenses de même que les perspectives de développement possibles pour le Camping Sainte-Véronique, le conseil municipal et la direction générale de la Ville de Rivière-Rouge sont arrivés à la conclusion qu'il est impératif de trouver un promoteur qui sera en mesure d'investir les sommes nécessaires afin de revitaliser le Camping Sainte-Véronique pour ainsi lui donner un second souffle.

En effet, la Ville n'a pas la capacité financière pour répondre aux exigences et force est de constater que d'année en année nos installations demandent de plus en plus d'entretien et que les coûts sont très élevés comparativement aux revenus. Malgré l'augmentation des tarifs de location pour 2020, il est certain que celle-ci ne pourra combler le manque à gagner. C'est pourquoi un appel d'offres sera publié prochainement en vue de vendre le Camping Sainte-Véronique à un promoteur.

Par cette décision, tous nos efforts seront ainsi déployés et concentrés à favoriser le développement économique et récréotouristique par le biais d'activités variées, en lien avec la montagne du secteur Sainte-Véronique et ses environs, et ce, dans un avenir rapproché. Nous vous communiquerons tous les détails en temps et lieu.

Toutefois, la Ville de Rivière-Rouge restera propriétaire de la montagne, de son belvédère et de la plage. De plus, nous tenons à rassurer tout le personnel oeuvrant au sein de la Ville de Rivière-Rouge, qu'il n'y aura aucune mise à pied, étant donné que nous allons réaffecter le personnel au Service des travaux publics et au Service des loisirs, de la culture, du développement économique et récréotouristique. En effet, des entretiens au niveau des espaces verts et plusieurs de nos infrastructures requièrent du personnel afin de suffire à la tâche, en plus des nouvelles activités à venir.

Nous vous invitons à une rencontre publique qui aura lieu le 27 janvier prochain, à la salle Sainte-Véronique au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine, de 19 h à 20 h 30.

Nous regardons vers l'avenir, et pour ce faire, nous devons agir maintenant!

***Votre conseil municipal
et la direction générale***